

Pour une meilleure cohérence

■ Une petite centaine de travailleurs médico-sociaux ont manifesté hier matin devant l'hôtel du département à Colmar pour une meilleure cohérence au sein des services de la direction de la solidarité au conseil général.

Ils étaient un peu plus de 80 éducateurs, sage-femmes, secrétaires, assistants sociaux, infirmières puéricultrices, inspecteurs de l'aide sociale à l'enfance (auxquels s'étaient joints des représentants des familles d'accueil) à avoir répondu à l'appel de la CFDT pour manifester sur le parvis de l'Hôtel du Département à Colmar. Une manifestation organisée alors même que se tenait dans le bâtiment une réunion du Comité technique paritaire (CTP), chargé de l'organisation des services.

« Nous dénonçons le cloisonnement entre les sous-directions de la direction de la solidarité qui, selon nos informations, devrait encore être aggravé par certaines décisions qui pourraient être prises ce matin par le CTP », explique une responsable CFDT.

Des aberrations

Les manifestants souhaitent une meilleure cohérence dans les interventions auprès des familles, notamment au niveau de la protection de l'enfance: « La globalité de la famille et son environnement social ne sont pas suffisamment pris en compte: chaque



Un peu plus de 80 travailleurs médico-sociaux ont manifesté hier matin devant l'hôtel du département à Colmar. (Photo DNA-Gil Michel)

« sous-direction agit de son côté, sans se soucier des interventions ou décisions de l'autre. L'organigramme aboutit parfois à des aberrations. Imaginez une famille dont le père est au chômage et dont l'un des enfants connaît des difficultés. C'est une seule et même famille, avec un environnement social global, mais ce sont deux sous-directions qui s'en occupent. Donc deux interlocuteurs: les gens ne s'y retrouvent plus et les travailleurs sociaux ont du mal à appréhender la globalité de la situation ».

Transferts de compétence

Une situation que les travailleurs médico-sociaux jugent inquiétante alors même qu'ils ont à gérer désormais, dans le cadre des transferts de compétence, le RSA, la protection de l'enfance et celle des majeurs. « Nous manquons de personnel (600 personnes travaillent à la direction de la solidarité, dont 400 sur le terrain). Il y a des fois où on a l'impression de faire de l'abattage! Nous n'avons plus le temps d'écouter et d'accompagner les usagers ».

A cela s'ajoute, selon la CFDT, un manque de trans-

versalité entre les sept bassins de vie du département. Donc, là encore, une carence en cohérence, géographique celle-là.

« Les travaux sur l'usure professionnelle montrent que ce n'est pas tant le professionnel qui en est la source, mais l'organisation dans laquelle il évolue » pouvait-on lire sur le tract distribué par les manifestants.

Parallèlement, une grève d'une demi-journée a été suivie hier matin par les travailleurs médico-sociaux du département. M.T.

Conseil général 68 « Préserver la qualité du travail social »

Une bonne centaine de travailleurs médico-sociaux et d'employés administratifs de la Direction de la solidarité du Haut-Rhin ont manifesté hier à Colmar, devant le conseil général.

« La goutte d'eau a été la proposition unilatérale de réorganisation de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le mois dernier. Notre syndicat a obtenu le report de ce point, le temps de discuter avec les agents. Nous dénonçons le manque de concertation, et le cloisonnement entre les services de la Direction de la solidarité du Haut-Rhin que sont l'ASE, la protection maternelle et infantile (PMI), les espaces solidarité (ES) et le pôle gérontologie », expose Bénédicte Claudepierre (CFDT), assistante sociale aux ES de Colmar.

« La famille ou la personne au centre »

À l'appel de la CFDT, une bonne centaine des 800 agents de la Direction de la solidarité (la DRH a recensé 126 grévistes) ont manifesté devant le conseil général du Haut-Rhin hier matin, jusqu'à la



« De nombreuses compétences ont été transférées de l'État vers le conseil général, mais les moyens affectés n'ont pas évolué de manière significative », ont souligné les grévistes. Photo Hervé Kielwasser

fin du comité technique paritaire: cette « réorganisation » figurerait à l'ordre du jour.

« Nous sommes également en grève ce matin pour alerter sur les conséquences de l'empilement des dispositifs relatifs à la création du RSA (revenu de solidarité active) et aux réformes de la protection de l'enfance et des majeurs: ces textes législatifs complètent les dispositifs existants ou se rajoutent, et entraînent un transfert de compétences de l'État vers le Département. Or les moyens

affectés n'ont pas évolué de manière significative », indique la CFDT dans un communiqué. Le syndicat revendique la prise en compte de l'augmentation de travail par des moyens supplémentaires adaptés (recrutement de personnel, délégation de missions à d'autres services), le décloisonnement des services, et une « réelle concertation » entre agents et décideurs.

« La nouvelle organisation des services de la solidarité est en inadéquation

avec les territoires de vie voulus par le président du conseil général, ajoute Claude Vaxelaire, assistante sociale à l'équipe de remplacement du service d'expertise en travail social. On nous demande de travailler en cohésion, mais la transversalité fait défaut. Les lois soulignent que la famille ou la personne doit être au cœur du dispositif: nous voulons poursuivre un travail social de qualité, dans le respect des personnes avec leur participation. Et retrouver le sens de notre travail ».

Jean-Frédéric Surdey